



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

hôpitaux

Question écrite n° 14261

Texte de la question

Mme Marie-Jo Zimmermann attire l'attention de M. le ministre de la défense sur le fait que des investissements importants ont été réalisés au cours des dernières années à l'hôpital militaire Legouest à Metz. Cette ville devient ainsi un pôle très important pour le service de santé des armées. Dans cette logique de regroupement et d'efficacité, il avait été envisagé à plusieurs reprises de créer une école d'infirmières militaires à Metz. Cette création pouvait éventuellement être envisagée par le biais du transfert des structures existant actuellement à Dinan. Eu égard aux efforts de rationalisation actuellement engagés par le ministère de la défense, elle lui demande de lui préciser si l'étude de ce projet a été poursuivi et quels sont les objectifs retenus.

Texte de la réponse

Comme le souligne l'honorable parlementaire, de gros investissements ont été réalisés au cours des dernières années à Metz, tant pour le soutien intégré des forces, avec la création du premier régiment médical, que dans le domaine de la logistique santé à l'hôpital d'instruction des armées Legouest. Aussi est-il indéniable que Metz constitue un pôle de compétence médico-militaire important. Dans ce cadre, des études sont conduites pour déterminer l'opportunité d'y adjoindre un centre de formation de spécialistes paramédicaux de l'armée de terre. Ce projet plus modeste que la création d'une école d'infirmiers militaires, tient au fait que le service de santé des armées dispose déjà d'une telle école à Toulon. Cet établissement s'est d'ailleurs considérablement étoffé au cours des deux dernières années, compte tenu des atouts que représente ce site, et de son pôle de compétence en matière de vocation médico-militaire. L'Ecole nationale des spécialistes du service de santé pour l'armée de terre (ENSSSAT) de Dinan qui assure, d'une part, la formation technique du personnel militaire appelé et des engagés volontaires de l'armée de terre et, d'autre part, la formation militaire générale des personnels du service de santé des armées, sera réorganisé d'ici 2002. Toutefois, les études en cours, qui tiennent compte en particulier de la suspension du service national, ne permettent pas de préjuger des solutions qui seront retenues concernant cet établissement.

Données clés

Auteur : [Mme Marie-Jo Zimmermann](#)

Circonscription : Moselle (3^e circonscription) - Rassemblement pour la République

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 14261

Rubrique : Défense

Ministère interrogé : défense

Ministère attributaire : défense

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 11 mai 1998, page 2599

Réponse publiée le : 20 juillet 1998, page 3995